RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS
Liberté
Créativité
Diversité

COMMISSION CONSULTATIVE DU PROGRAMME DE RÉSIDENCES
INSTITUT FRANÇAIS x CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS
(AVRIL 2025 – AVRIL 2026)

Objet : Procès-verbal de la commission du 12 décembre 2024

I- Présentation du programme de résidences Institut français x Cité internationale des arts et bilan de l'année 2024

La Direction des Mobilités et des Manifestations internationales coordonne les programmes de mobilités et de résidences de l'Institut français.

Présentation du programme :

Le programme *Institut français x Cité internationale des arts*, piloté par le pôle Résidences, permet chaque année à plus de 70 artistes, professionnelles et professionnels de la culture provenant du monde entier de développer un projet de recherche et de création, dans toutes les disciplines artistiques, au sein de la Cité internationale des arts.

Les candidatures des artistes sont portées par un ou plusieurs partenaires culturels (réseau culturel français à l'étranger, structures culturelles françaises ou étrangères). L'Institut français offre aux lauréates et lauréats l'attribution gracieuse d'un atelier-logement au sein de la Cité internationale des arts. Les lauréates et lauréats bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif de l'Institut français et de la Cité internationale des arts.

La Cité internationale des arts est située à Paris, sur deux sites distincts, et dispose de 325 ateliers-logements. La gestion de 22 ateliers-logements est déléguée à l'Institut français par le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le programme attribue 80% de son quota annuel de résidences en commission et 20% via des Prix dans le réseau culturel français à l'étranger et des partenariats variés.

Bilan de l'année 2024 :

Entre fin 2023 et fin 2024, l'ensemble des ateliers-logements du ministère de la Culture ont été rénovés. La rénovation des ateliers-logements du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sera effectuée en 2025.

Concernant le volet artistique et l'accompagnement, l'Institut français et la Cité internationale des arts ont mis en œuvre la deuxième édition de la soirée des *Ateliers ouverts* du programme qui a eu lieu le 12 juin 2024. Cet événement, curaté par Camille Martin, a permis de visibiliser le programme et les artistes auprès des partenaires franciliens et de soutenir la jeune curation française.

II- Orientations retenues pour l'année 2025

Lors du comité de suivi annuel du programme qui s'est tenu en juillet 2024, dans une perspective d'amélioration de l'accompagnement des artistes d'une part et de poursuite de l'effort d'écoresponsabilité d'autre part, il a été décidé de réduire le nombre de lauréates et lauréats tout en augmentant la part de résidences longues (6 et 9 mois).

La première édition d'une résidence collective, au sein du programme *Institut français x Cité internationale des arts*, se tiendra au premier trimestre 2025. Dans le cadre de cette nouvelle modalité, chaque année, un groupe de 4 à 5 artistes, professionnelles et professionnels de la culture seront accueillis en résidence pour mener une recherche commune. Ils et elles seront choisis en lien avec une géographie et/ou une thématique particulière, via la sélection d'un projet porté par une ou plusieurs structures françaises et étrangères. Pour cette première édition, la résidence collective se déroulera dans le cadre de la Saison France-Brésil, avec le projet *Atlantic Threads* proposé par Pivô, la African Artists' Foundation et la commissaire d'exposition Cindy Sissokho.

La troisième édition des *Ateliers ouverts* du programme se tiendra le 11 juin 2025 à la Cité internationale des arts. Cet évènement annuel est une soirée de présentation publique des recherches en cours des lauréates et lauréats. Pour chaque édition, la coordination artistique est prise en charge par une ou un commissaire d'exposition français. La sélection de la curatrice ou du curateur pour 2025 est en cours.

III- Critères d'éligibilité et critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité du programme sont les suivants :

- Être artiste, professionnelle ou professionnel de la culture ;
- Être inscrite ou inscrit dans une démarche professionnelle ;
- Résider à l'étranger de manière permanente depuis au moins 5 ans ;
- Être soutenue ou soutenu financièrement par un ou plusieurs partenaires associés ;
- Être libérée ou libéré de son activité professionnelle durant toute la période de résidence ;
- Être autonome dans le déroulement de sa résidence ;
- Parler français et/ou anglais.

Les critères d'évaluation retenus sont les suivants :

- Qualité du projet et protocole de travail envisagé ;
- Parcours professionnel de la candidate ou du candidat ;
- Lien du projet avec Paris et la scène artistique française.

Il n'y a pas de quota par zone géographique ou par discipline mais les priorités de l'Institut français, de ses tutelles et du programme peuvent inciter la commission à favoriser certains dossiers. Elles sont indiquées au jury lors des prises de parole préliminaires.

IV- Composition du jury

Le jury est présidé par Anne-Sophie Braud, directrice adjointe des Mobilités et des Manifestations internationales de l'Institut français.
La secrétaire désignée est Lucie Brechette, chargée de projet au pôle Résidences de l'Institut français.

Le jury s'est réuni le 12 décembre 2024 et a rassemblé les 15 personnes suivantes :

- Anne-Sophie Braud, directrice adjointe des Mobilités et des Manifestations internationales (Institut français - DMMI)
- Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences (Institut français - DMMI)
- Lucie Brechette, chargée de projet au pôle Résidences (Institut français - DMMI)
- Anouk Le Lay, assistante de projet au pôle Résidences (Institut français - DMMI)
- Oscar Finjean, chargé de mission Musiques actuelles, jazz et innovation au pôle Musique et Spectacle vivant (Institut français – DCAIC)
- Bénédicte Alliot, directrice générale (Cité internationale des arts)
- Vincent Gonzalvez, responsable des résidences (Cité Internationale des Arts)
- Marine Demailly, rédactrice en charge des résidences à la sous-direction de la Culture et des Médias (ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères)
- Fabienne Brütt, chargée de mission Mobilité des artistes et des professionnels de la culture (ministère de la Culture)
- Julia Trouilloud, attachée pour le Livre et le débat d'idées en Inde (Institut français en Inde)
- Marc Bembekoff, directeur (La Galerie – Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec)
- Coline Davenne, conseillère artistique (Palais de Tokyo)
- Abdessamad El Montassir, artiste
- Clément Postec, directeur artistique (Le Nouveau Printemps)
- Caterina Zevola, responsable de la programmation Arts vivants (Centre Wallonie-Bruxelles)

V- État des lieux des dossiers déposés

136 projets ont été déposés **dont 117 dossiers éligibles**.

La **répartition géographique** des 117 dossiers éligibles est la suivante :
- Zone **AME - Amériques : 10 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 45 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 9 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 13 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 19 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 21 projets.**

La **répartition par discipline** est la suivante :
- Architecture : **5 projets ;**
- Arts de la rue : **4 projets ;**
- Arts visuels : **52 projets ;**
- Bande dessinée : **2 projets ;**
- Cinéma : **21 projets** ;
- Commissariat d'exposition : **3 projets ;**
- Danse : **9 projets ;**
- Livre : **2 projets ;**
- Mode : **1 projet ;**
- Musique : **7 projets ;**
- Photographie : **4 projets ;**

- Théâtre : **7 projets**.

VI- Synthèse des débats

La commission souligne la bonne qualité générale des dossiers. Les notes attribuées aux candidates et candidats ont augmenté entre 2023 et 2025. Les membres de la commission mettent également en avant la grande diversité des dossiers proposés, tant sur le plan géographique que sur le plan esthétique, et indiquent que ce programme permet de mettre en avant des pratiques artistiques issues de scènes artistiques du monde entier.

Aussi, les membres de la commission remarquent que cette diversité des profils est à la fois une force et une complexité dans l'expertise des dossiers, dont les qualités peuvent également se situer au-delà des critères de sélection préétablis.

Prises de parole des ministères de tutelle :

Marine Demailly, rédactrice en charge des résidences à la sous-direction de la Culture et des Médias au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, souligne l'importance de veiller à la bonne répartition géographique des artistes sélectionnés, aux liens diplomatiques et culturels déjà établis, notamment entre la France et le Brésil dans le cadre de la Saison, ainsi qu'aux pays en crise.

Fabienne Brütt, chargée de mission mobilité des artistes et des professionnels de la culture au ministère de la Culture, confirme la necessité d'une bonne répartition géographique des projets mais également d'une bonne répartition esthétique. Elle observe que certains postes du réseau culturel français à l'étranger déposent des dossiers chaque année, ce qui démontre le besoin important de certains territoires en termes d'accompagnement artistique en résidence.

Prise de parole des membres de la commission :

Anne-Sophie Braud, directrice adjointe du département des Mobilités et des Manifestations internationales à l'Institut français, indique que, lors de cette commission, en lien avec les priorités de l'établissement, l'Institut français porte une attention particulière à l'égalité femme-homme et aux candidatures qui montrent un engagement en faveur de la transition écologique. Par ailleurs, les dossiers portés ou accompagnés par des structures et des professionnelles et professionnels parisiens et franciliens seront privilégiés afin de répondre à l'objectif d'amélioration de l'accompagnement des résidentes et résidents. Enfin, l'Institut français invite le jury à porter une attention particulière aux dossiers provenant du pourtour méditerranéen en vue de la préparation de la Saison Méditerranée 2026 ainsi qu'aux projets en lien avec les suites de la Saison Lituanie. Elle met en avant l'importance de l'accueil d'artistes en provenance de pays en crises ou en guerre.

Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences à l'Institut français, précise les objectifs poursuivis : permettre aux créatrices et créateurs étrangers de s'immerger dans la culture française ; leur permettre de créer des liens et à plus long terme de tisser des collaborations avec des partenaires et des artistes françaises et français. Elle insiste sur les deux axes de travail du dispositif, déterminés par la convention de partenariat et affirmés par le premier comité de suivi : améliorer le niveau artistique du programme et continuer à améliorer l'accompagnement des artistes.

Bénédicte Alliot, directrice générale de la Cité Internationale des Arts, rappelle l'importance du programme et sa richesse géographique. Elle remarque que le programme a permis de fidéliser certains postes du réseau culturel français à l'étranger. Elle évoque la célébration, en 2025, des 60 ans de la Cité internationale des arts qui a accueilli, depuis son ouverture, plus de 35 000 artistes, dont 20% d'artistes françaises et français de métropole et des territoires ultramarins.

Les personnalités qualifiées remarquent une grande variété dans la nature et la qualité des dossiers étudiés, une augmentation du nombre de dossiers déposés par des hommes et une bonne représentation des projets portés exclusivement sur la recherche artistique. Elles rappellent aussi l'importance de veiller à une notation éclairée quant aux critères d'évaluation et à la situation

individuelle de chaque candidate et candidat. Les membres de la commission soulignent également la qualité et la rigueur dans la préparation et l'organisation du processus de sélection.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre de l'appel à candidatures du programme de résidence *Institut français x Cité internationale des arts*, **44 projets** seront soutenus par l'Institut français entre avril 2025 et avril 2026.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 3 projets ;**
- Zone **ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : 16 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 4 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 4 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 11 projets ;**
- Zone **EUC - Europe continentale : 6 projets.**

La **répartition par discipline** est la suivante :

- Architecture : **2 projets ;**
- Arts de la rue : **3 projets ;**
- Arts visuels : **16 projets ;**
- Bande dessinée : **1 projet ;**
- Cinéma : **7 projets** ;
- Commissariat d'exposition : **3 projets ;**

- Danse : **4 projets ;**
- Livre : **1 projet ;**
- Musique : **1 projet ;**
- Photographie : **3 projets ;**
- Théâtre : **3 projets**.

Les **44 projets soutenus**, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Pays	Discipline	Bénéficiaire	Partenaire
ANMO	Liban	Arts visuels	ABO REBIEH Azza	IF Liban
EUC	Kazakhstan	Arts de la rue	ADILBEK Aida	SCAC Kazakhstan
ANMO	Jordanie	Cinéma	AL RASHEED Amjad	IF Jordanie
ANMO	Irak	Photographie	AL-AMERI Ayman	IF Irak
ANMO	Arabie Saoudite	Photographie	ALI BAKHYER Reem	SCAC Arabie Saoudite
ANMO	Émirats Arabes Unis	Cinéma	ALSHEHHI Sarra	ADMAF
DAOI	Bénin	Danse	ATROPKO Doegamou Jorfre	IF Bénin
DUE	République Tchèque	Arts visuels	BALADRAN Zbynek	IF Prague
ANMO	Israël	Danse	BENEZER Yael	IF Israël
DUE	Malte	Arts visuels	BEZZINA Aaron	SCAC Malte
DAOI	Ghana	Musiques jazz	BOSSMAN-DAMIBA Maria	IF Ghana
DAOI	Afrique du Sud	Arts visuels	DIMAKATSO Mathopa	IF Afrique du Sud
AME	États-Unis	Théâtre	DRAPER Alex	Middlebury College
ANMO	Égypte	Bande dessinée	EL-SHAFEE Magdy	IF Égypte
DUE	Turquie	Arts visuels	ERCAN Askin	IF Turquie
ANMO	Émirats arabes unis	Cinéma	FEREYDOUN Fatemeh	IF Émirats Arabes Unis

DUE	Irlande	Arts visuels	FREEMAN Lisa	Temple Bar Gallery
ANMO	Yémen	Cinéma	GAMAL Amr	SCAC Yémen
ANMO	Égypte	Théâtre	GERGES Diana	IF Égypte
DUE	Turquie	Arts visuels	GÖCKCEER Cemil Batur	IF Turquie
AO	Bangladesh	Arts visuels	KAMRUZZAMAN Shadhin	AF Dacca
EUC	Russie	Arts de la rue	KASSIANENKO Nikita	IF Russie
DUE	Luxembourg	Architecture	KERSCHEN Nathalie	IF Luxembourg
AO	Inde	Arts visuels	KHURANA Sonia	Gallery Espace
DUE	Slovaquie	Livre	KOPCSAYOVÁ Iris	IF Slovaquie
DUE	Lituanie	Danse	LISICKINAITE Agniété	IF Lituanie
EUC	Russie	Arts de la rue	LUYKEVICH Kirill	IF Russie
ANMO	Égypte	Arts visuels	MAGDY Zainab	IF Égypte
DUE	Allemagne	Théâtre	MARGALIOT Nitsan	IF Allemagne
DUE	Portugal	Arts visuels	MESTRE Tiago	IF Portugal
DAOI	Bénin	Théâtre	MIGAN Bardol	IF Bénin
EUC	Russie	Arts visuels	MIKHAILOV Vadim	IF Russie
ANMO	Israël	Photographie	MITTWOCH Matan	CPIF Pontault-Combault
ANMO	Bahreïn	Architecture	MOHAMED TALAT Ashraf	AF Bahreïn
DUE	Bulgarie	Commissariat	NOZHAROVA Vessela	IF Bulgarie
DUE	Royaume-Uni	Arts visuels	PAYNE Anousha	Sperling
ANMO	Égypte	Commissariat	RAMSES Halim	IF Égypte
DUE	Grèce	Commissariat	RIGA Eleni	IF Grèce
AO	Thaïlande	Arts de la rue	SINNONG Sutarath	SCAC Thaïlande
AO	Sri Lanka	Arts visuels	SIVASUBRAMANIAM Kajendran	SCAC Sri Lanka

AME	Colombie	Arts visuels	SUESCUN PINEDA Catalina	El Circulo Maison d'édition
AME	Haïti	Cinéma	SUFFREN Samuel	KITFIMMS
EUC	Géorgie	Cinéma	TEVZADZE Marita	IF Géorgie
DUE	Malte	Architecture	WIRTH BORG Andrew	SCAC Malte

Les **7 projets placés en liste d'attente**, par ordre de priorité, sont les suivants :

AME	Guatemala	Arts visuels	MONTERROSO Sandra	Acá Paris - MAZORCA
AS	Thaïlande	Danse	KLUNCHUN Pichet	SCAC Thaïlande
ANMO	Émirats arabes unis	Cinéma	AL MADANI Abdulrahman	ADMAF
EUC	Kazakhstan	Cinéma	GUDKOVA Anna	IF Russie
DUE	Portugal	Arts visuels	FRUTUOSO Horácio	IF Portugal
EUC	Russie	Arts visuels	GINSBURG Yan	IF Russie
EUC	Azerbaïdjan	Arts visuels	RZAYEV Qafar	SCAC Azerbaïdjan

Paris, le 8 janvier 2025

Anne-Sophie Braud *Présidente de la commission* Directrice adjointe des Mobilités et Manifestations internationales Institut français	**Lucie Brechette** *Secrétaire de séance* Chargée de projet au pôle Résidences Institut français Lucie BRECHETTE	**Thomas Hannebique** Secrétaire Général Institut français Thomas HANNEBIQUE Secrétaire général INSTITUT FRANÇAIS 40-42 rue de la Folie Regnault 75011 Paris